



Sepp Blatter
Foundation

Rapport annuel 2017

Rapport annuel 2017

La Sepp Blatter Foundation existe depuis 11 ans.

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel 2017.

1. Conseil de fondation

Depuis le 14 juillet 2011, la composition du conseil de fondation est la suivante:

- Niklaus Furger, président, Viège,
- Sepp Blatter, membre fondateur et membre, Viège,
- Corinne Blatter Andenmatten, membre et directrice, Viège,
- Jean-Paul Brigger, membre, Saint-Nicolas.

2. Activités de la fondation

Remise du prix 2016 au festival Musikdorf Ernen le 2 août 2017

Le prix annuel de la Sepp Blatter Foundation a été remis à l'association Musikdorf Ernen le mercredi 2 août 2017.

La Sepp Blatter Foundation a eu l'immense joie de remettre le Prix 2016, doté d'un montant de 25 000 francs suisses, au Festival Musikdorf Ernen.

En présence du conseil de fondation de la Sepp Blatter Foundation, d'Anton Clausen, président de l'association Musikdorf Ernen, de Francesco Walter, intendant, de Christine Clausen, présidente de la commune d'Ernen, ainsi que des représentants de la commune et du festival Musikdorf Ernen, la cérémonie chargée d'émotion a eu lieu le 2 août 2017 dans le cadre historique du Tellenhaus à Ernen, accompagnée par Paul Giacometti au piano.

En décernant ce prix, la Sepp Blatter Foundation souhaite souligner l'importance culturelle de ce festival en Suisse et à l'étranger. Jouer de la musique classique d'une si grande qualité, dans ce joli village pittoresque d'Ernen, et ce depuis 1974, n'est pas monnaie courante!

Sepp Blatter a établi une analogie entre la musique et le football, deux activités pleines d'émotion qui rassemblent. Il a été particulièrement heureux que le prix 2016 aille dans la vallée de Conches, son pays natal.

À l'issue de la remise du prix, nous avons eu le plaisir d'entendre le concerto 1 pour orchestre dans l'église. Ce fut un régal pour tout l'auditoire.

Séances du conseil de fondation

En 2017, le conseil de fondation s'est réuni comme suit:

- Séance ordinaire n° 25 le vendredi 31 mars 2017 à Viège,
- Séance ordinaire n° 26 le mardi 31 octobre 2017 à Viège.

Les principales décisions prises ont été les suivantes:

Séance du 31 mars 2017

- Approbation définitive des comptes annuels 2016 et du bilan au 31 décembre 2016.

Décision: la part des actions du portefeuille est augmentée et passe à 25%.

- Sepp Blatter prendra contact avec le président de la BCVs Jean-Daniel Papilloud pour parler des frais élevés appliqués par la banque.
- La remise du prix 2016 à Musikdorf Ernen se déroulera le 2 août 2017.
- Analyse de sept demandes d'aide financière et décision. Comme chaque année, les demandes du FC Turtmann et du tournoi Hallenmaster haut-valaisan sont soutenues à hauteur de respectivement CHF 2000. De plus, les demandes du centre d'animation jeunesse pour le tournoi Rotten Cup Streetsoccer et de la fondation Oberwallis für Kinder unserer Welt bénéficient également d'une subvention de CHF 2500.— chacune, et celle de l'Association culturelle des Africains de Suisse est subventionnée à hauteur de CHF 1000.--.
- Décision: les traductions du site Internet sont réalisées par l'agence Apostroph Group, Lucerne.
- Présentation du rapport annuel 2016





Séance n° 26 du 31 octobre 2017

- La remise du prix 2016 s'est déroulée le 2 août 2017, dans un cadre magnifique à Ernen.
- Le maintien de Jean-Paul Brigger à son poste au conseil de fondation est discuté.
- Le prix annuel 2015 au Football féminin valaisan sera remis le 9 mai 2018 à l'occasion de la finale. Il s'agira alors d'un prix spécial.
- Il n'y aura pas de prix pour l'année 2017.
- Analyse de huit demandes d'aide financière et décision. En 2018 également, les deux tournois à Turtmann et le Hallenmaster à Brigue seront subventionnés à hauteur de CHF 2000.—. Un montant de CHF 2500.— a également été versé au FC St. Maurice pour le Meilleur espoir valaisan. Nous sommes ravis que la fondation soit, avec un don de CHF 5000.—, un sponsor d'or pour le marathon aux dons Jens Blatter – we race for children 2018.
- Présentation du bilan et du compte de résultat pour la période de janvier à octobre 2017.
- Le devis de Mengis Druck AG pour les brochures a été reçu. D'autres devis seront demandés.

3. Dons reçus par la fondation

Tous les dons promis à la fondation ne lui ont malheureusement pas été versés.

Les dons pour l'exercice sous revue s'élèvent à un montant total de CHF 4400,00.

Que le donateur soit ici chaleureusement remercié pour son soutien.

4. Charges et produits

Durant l'exercice sous revue, le montant total des dépenses a été de CHF 28 034,95, réparties comme suit:

- Marketing et conseils informatiques	CHF	13 882,70
- Conseil fiduciaire et autre	CHF	1 031,15
- Conseil juridique	CHF	3 301,30
- Bureau et administration	CHF	2 189,80
- Frais de garde	CHF	7 630,00
		<hr/>
Total	CHF	28 034,95

Les recettes se sont quant à elles élevées à CHF 21 829,87, et se décomposent comme suit:

- Dons	CHF	4 400,00
- Intérêts liquidités	CHF	28,60
- Différence de change devises étrangères	CHF	229,95
- Revenus des placements financiers	CHF	5 657,55
- Bénéfice placements financiers	CHF	11 513,77
		<hr/>
Total	CHF	21 829,87

L'exercice sous revue présente donc une perte de CHF 6205,08.

5. Utilisation du résultat

Report à nouveau de l'exercice précédent	CHF	- 13 738,90
Perte de l'exercice	CHF	- 6205,08
		<hr/>
	CHF	- 19 943,98
Report à nouveau	CHF	- 19 943,98
		=====

6. Évolution du fonds des dons

Solde au 31 décembre 2016	CHF	943 300,00
./. Dons		
Ass. Culturelle des Africains de Suisse	CHF	- 1000,00
Football-Club St-Maurice	CHF	- 2500,00
Forum Migration Haut-Valais	CHF	- 2500,00
Association Fussballnachwuchs Oberwallis	CHF	- 2000,00
Centre d'animation jeunesse de Loèche	CHF	- 2500,00
Oberwallis für Kinder unserer Welt	CHF	- 2500,00
Tournoi haut-valaisain juniors E & F	CHF	- 2000,00
Fondation Next Sport Generation	CHF	- 2000,00
Association Kloster Baldegg	CHF	- 5000,00
Association Musikdorf Ernen	CHF	- 25 000,00
		<hr/>
Solde au 31 décembre 2017	CHF	896 300,00
		=====

7. Fortune nette et capital social de la fondation

Le capital de la fondation au 31 décembre 2017 s'élève à CHF 976 356,02. Il est composé du report de l'excédent de dépenses de CHF – 19 943,98 et du fonds des dons de CHF 896 300,00 ainsi que du capital de fondation versé par Sepp Blatter de CHF 100 000.

Viège, le 16 mars 2018

Pour la Sepp Blatter Foundation

Niklaus Furger
Président